

# Que i a de nau ?

## Information municipale n

°2

Rappel horaires d'ouverture de la mairie:

**Mardi 14h - 18h**

Jeudi 18h - 19h30

Téléphone/Télécopie: **05.62.91.25.95**

Courriel : *mairie.orignac65@wanadoo.fr*

La cérémonie du 11 Novembre ne sera plus comme avant. Deux de nos anciens combattants d'Afrique du Nord nous ont malheureusement quitté. Ils étaient le support essentiel de cette manifestation. Lors de la dernière célébration devant le monument aux morts, le souvenir d'Émile , d'Armand et son drapeau, nous a accompagné durant toute cette cérémonie à laquelle ils tenaient tant. Vous resterez à jamais dans nos mémoires.

Le 11 Novembre 2015, dernière prestation de la « Bande à Nanette ». Le groupe met un terme à de nombreuses années de participation à cette cérémonie. La municipalité reconnaissante leur adresse un grand et sincère merci pour avoir durant tout ce temps, animé par leurs chants cette fête du souvenir.

### ▪ **Inauguration de la nouvelle Mairie-école :**

Le Conseil Municipal a profité de la présence de nombreux habitants d'ORIGNAC lors de cérémonie du 11 Novembre pour inaugurer la nouvelle Mairie-école.

Étant à l'origine des travaux de réhabilitation des locaux, le geste symbolique de coupure du ruban tricolore revenait de droit à notre ancien Maire Monsieur IRR . Nous le remercions sincèrement d'avoir accepté cette proposition.

Un vin d'honneur a clôturé cette matinée.

### ▪ **Réalisations 2015: Bilan des travaux effectués :**

▪ Premier trimestre 2015 : Fin des travaux de réhabilitation des bâtiments communaux (mairie-école, appartements).

Deuxième trimestre 2015: Location des appartements à deux jeunes couples venus s'établir dans notre village.

Troisième et dernier trimestre 2015 : Apports obligatoires en fronton des

drapeaux, panneaux Mairie-école et devise républicaine (Liberté-Égalité-Fraternité.),  
goudronnage de la cours de la Mairie

Vous trouverez ci dessous un récapitulatif du financement des travaux Mairie-école, appartements :

TRAVAUX	FINANCEMENT
- Mairie-école : 143252,45 € - Logements communaux : 180 165,99 €	- Subventions : 137 500 € - Emprunt : 140 000 € - Autofinancement : 45 918,44 €
<b>Total : 323 418,44 €</b>	<b>Total : 323 418,44 €</b>

- 
- **Autres travaux divers réalisés :**
  - ✓ Au presbytère, réfection d'un mur de soutènement menaçant de s'écrouler, coulage de dalles béton, mise en place de fermeture et donc création de deux salles municipales qui auront pour vocation, une de pièce de rangement pour matériel communal, l'autre, après quelques améliorations prévues dans le futur (chauffage, éclairage isolation) de salle de réunion ou d'activité pour les associations. (Bibliothèque, yoga, comité des fêtes etc.)
  - ✓ Aire de retournement réalisé chemin du Mousturo pour faciliter le ramassage des ordures.
  - ✓ Installation de mains courantes pour faciliter l'accès au cimetière porte Sud aux personnes âgées.
  - ✓ La municipalité a fait appel aux divers agents de la CCHB (communauté de communes de Haute Bigorre) afin de réaliser de menus travaux comme :
    - ◆ Pour la salle des fêtes :
      - Construction d'un local à conteneurs poubelles.
      - Mise en étanchéité du mur Ouest de cet édifice. Le ruissellement des eaux pluviales remontait en s'infiltrant par dessous les fondations, inondant une partie de la salle et oxydant les parties métalliques des piliers. (La pose d'une gouttière est envisagée prochainement pour améliorer l'écoulement de ces eaux.
      - Mise en place d'un arrêtoir d'éboulement du talus (toujours du côté Ouest) pour empêcher l'obstruction par la terre et les pierres du fossé en béton canalisant les eaux pluviales qui par débordement s'infiltraient dans la salle.

◆ Autres travaux :

- Peintures des volets de la bascule publique, des fenêtres, portes et grille du balcon de l'ancienne Mairie, portail école.
- Scellement des hampes des drapeaux.

La CCHB nous ayant prêté une rétro-pelle, nous avons décaissé grâce au concours bénévole d'un professionnel pelliste du village une partie du talus pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales .

▪ **Travaux prévus en 2016 :**

Le conseil municipal souhaiterait donner la priorité à la réfection des chemins communaux. Le choix devra concilier l'urgence et nos contraintes budgétaires . Le budget total de l'ensemble des travaux étant conséquent pour une petite commune, ce projet monopolise nos finances et s'étalera certainement sur plusieurs années.

Après une étude attentive de notre budget 2016, il a fallu revoir nos projets d'investissement à la baisse. Nos remboursements de crédits d'emprunts cette année ( Voir tableau ci-après ) s'élèvent à 72929.€93. Ce qui est très lourd pour une commune comme la notre. En Mars 2015 une avance sur trésorerie de 50000€ a du être souscrite auprès d'une banque pour honorer les factures « Réhabilitation Ecole-Mairie ». Les subventions prévues ne nous ont été versées qu'au dernier trimestre 2015 !!! ( Et encore, il en manque une qu'on attend toujours!!!).

Afin d'éviter dans l'avenir cette situation et le recours à ces avances sur trésorerie, il faut reconstituer un tampon financier nous permettant de faire l'avance des futurs investissements tout en faisant face aux dépenses courantes de fonctionnement.

Nous tenons à préciser pour information, que la seule subvention délivrée concernant la remise en état des chemins ruraux, est l'aide du Conseil Départemental ou « FAR ». Son montant représente 45% du prix Hors Taxes des travaux et sera débloqué dans le meilleur des cas, six mois après le paiement par la commune de la facture TTC. Donc la Mairie fait l'avance de la totalité de la somme (restant à sa charge 55% du HT +la TVA à 20%).

En conclusion, 2016 sera très limitée en investissements, afin de reconstituer ce « tampon financier » qui nous permettra de ne plus avoir recours à ces emprunts à cours terme, qui déséquilibrent notre budget. La remise en état des chemins communaux se fera partiellement en 2016 et s'étalera sur plusieurs années.

Notre situation financière ne nous permettant pas de miracle, nous comptons sur votre compréhension et votre confiance pour la gestion des budgets communaux.

Il faut être conscient que les engins agricoles, de plus en plus lourds et puissants, ont un impact sur la chaussée lors de phénomènes climatiques tel que le dégel ou les grosses précipitations. C'est un bien commun qu'il faut à tout prix préserver. Leurs réfection représente une charge financière importante limitant ainsi la réalisation d'autres projets.

Parallèlement nous appelons nos agriculteurs possédant les outils adéquates et s'ils le peuvent, d'essayer temporairement pour le bien commun, d'améliorer l'état de ces chemins en attendant des jours meilleurs et de les préserver au maximum.

- Récapitulatif des différents emprunts en cours de remboursement pour l'année 2016 :

Mise en place de l'emprunt	Date de fin de remboursement	Capital emprunté	Échéance 2016
21/12/2007	29/04/2022	20 000 €	1836,91 €
14/12/2012	10/12/2032	120 000 €	10 080,70 €
19/05/2014	10/05/2034	140 000 €	10 781,32 €
05/03/2015	10/03/2016	50 000 €	50 231 €
<b>Total dû pour l'année 2016</b>		<b>72 929,93 €</b>	

#### ▪ Archéologie :

Les recherches archéologiques ont tranché, les romains n'ont jamais eu de camp au « Casteriou ». Nous joignons le compte rendu officiel des fouilles à « Que i a de nau ? » pour une information complète. On n'a pas eu la chance d'avoir une citadelle comme nos voisins de MAUVEZIN, cela aurait fait le plus grand bien à nos finances. Dommage !!!!

Nous tenons à vous informer que ces recherches ont été gratuites et assurées par le Service Régional de l'archéologie Midi Pyrénées,

#### « CAMPAGNE DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES AU CASTERIEUX »

« Courant juillet, une équipe d'archéologues professionnels du Ministère de la Culture a entrepris une étude archéologique sur le site du Castérieux, localement surnommé "camp des romains".

Les travaux archéologiques ont consisté en un levé tridimensionnel du site assorti

de deux sondages totalisant une douzaine de mètres carrés choisis à des emplacements stratégiques.

Les sondages ont butés sur le substrat géologique laissant apparaître un niveau de terrassement horizontal entouré de levées de terre. Cet espace apparaît dénué de toute trace d'occupation prolongée. Aucun mobilier ou trace de foyer ne viennent confirmer la présence d'un habitat permanent. De très rares tessons de céramiques attribués à la fin du XIIIème ont confirmé l'âge de ces travaux.

Il s'est rapidement avéré que ce site présente probablement un aménagement en prévision de l'érection d'un château vers la fin du XIIIème siècle.

L'hypothèse formulée par les archéologues consiste à envisager que les travaux se soient arrêtés brutalement. Les remparts inachevés (cotés ouest et est) laissent logiquement supposer que deux grandes zones d'accès aient été conservées pour permettre l'acheminement des matériaux de construction. Ces deux ouvertures auraient eu ensuite vocation à être fermées ou bâties pour parfaire la défense de la place forte, une fois celle-ci achevée.

Il est tout à fait possible qu'un changement politique ou militaire, à l'époque, ait rendu caduque la nécessité d'ériger à cet emplacement un château forcément très coûteux.

En tout état de cause il est désormais acquis qu'il n'y a jamais eu de camp romain et que César n'a certainement jamais mis les pieds à Orignac. Ce "camp romain" par contre a bien failli être un somptueux château fort, certainement comparable au château de Mauvezin. La politique de l'époque en a probablement décidé autrement !

Il n'en demeure pas moins que ce vestige est d'une importance majeure dans l'histoire médiévale pyrénéenne. Outre la magnifique vue sur la chaîne pyrénéenne, une mise en valeur paysagère assortie de panneaux pédagogiques pourrait constituer un attrait touristique non négligeable pour la commune.

L'équipe de recherche scientifique tient tout particulièrement à remercier la municipalité d'Orignac et ses habitants pour leur chaleureux accueil, leur intérêt manifeste pour leur patrimoine et tout leur soutien exceptionnel à la réalisation de cette campagne de recherche. »

*Frédéric Maksud – Service Régional de l'archéologie Midi Pyrénées*

▪ **Culture et loisirs :**

▪

◆ Bibliothèque :

◆

La bibliothèque est toujours en activité et vous attend tous les troisièmes vendredi du mois, de 18h30 à 20h00 avec de nouveaux titres sur ses étagères.

L'association « Le temps d'une pause » remercie de leur présence les participants à la séance de dédicace du livre « Quitter SIDI » par son auteur. Le débat et le dialogue qui s'en suivit furent enrichissant et chaleureux.

◆ Salle des fêtes :

---

La salle des fêtes nécessite des améliorations et des réparations. Nous avons constaté des dégradations suite à des manifestations festives de particuliers ( bris de plaques au plafond, chaises cassées, propreté des lieux douteuse...etc.). Tout cela a un coût et une remise en état progressive (budget oblige) va être réalisée à la charge de la collectivité. Afin de responsabiliser les utilisateurs des lieux nous allons, comme cela se fait dans d'autres communes, réglementer la mise à disposition de ce bâtiment.

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016, la salle des fêtes disposera d'une convention de mise à disposition (sorte de bail de location) lu, approuvé, signé par l'utilisateur, avec état des lieux préliminaire et chèque de caution. De même une modique somme sera demandée pour la location de cette salle, à considérer comme une participation aux frais d'entretiens.

Le projet final est de rendre ce lieu de rassemblement festif et de convivialité plus fonctionnel et digne de notre village.

Le Conseil Municipal et le Maire à l'occasion de cette modeste parution, vous souhaitent pour la nouvelle année 2016, Bonheur Santé et Prospérité.

▪